

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2024

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

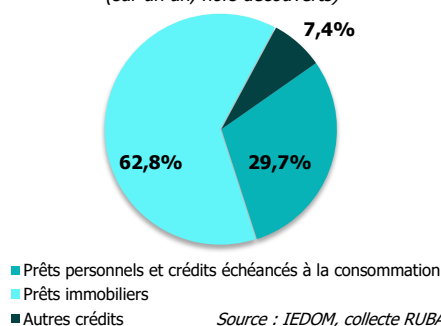
4^E TRIMESTRE 2023 LES TAUX DES CRÉDITS CONTINUENT DE PROGRESSER

- Les taux des **crédits à l'habitat** augmentent de 61 points de base (pdb) sur 3 mois en Guyane. Leur progression est de 220 pdb sur 12 mois. Ils s'élevaient ainsi à 3,94 % au 4^e trimestre, contre 3,45 % pour la France entière. Cette tendance haussière est la conséquence du durcissement de la politique monétaire de la BCE pour lutter contre l'inflation. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat contractés s'élève à 148 590 €, pour une durée de 21 ans. Ils représentent 62,8 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **crédits à la consommation** suivent une tendance similaire. Ils s'établissent à 6,16 % au 4^e trimestre 2023, enregistrant une hausse de 34 pdb sur le trimestre et de 168 pdb sur un an. Au niveau national, les taux progressent de 17 pdb sur le trimestre, atteignant 6,08 %.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** s'inscrivent en baisse au 4^e trimestre : ils perdent 88 pdb sur 3 mois mais restent en progression sur un an (+52 pdb). Ils s'établissent ainsi à 10,21 %. Les taux demeurent près de deux fois plus élevés en Guyane qu'à l'échelle nationale. En effet, les taux de découverts pour la France entière atteignent 6,93 %.

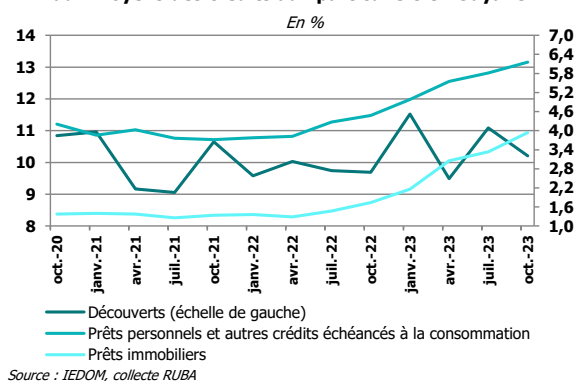
Caractéristiques des nouveaux crédits en valeur

Répartition des flux de nouveaux crédits
aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



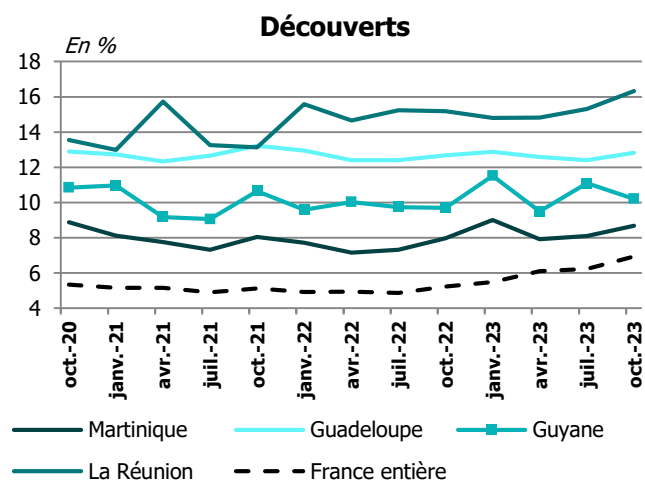
Taux moyens des crédits aux particuliers en Guyane



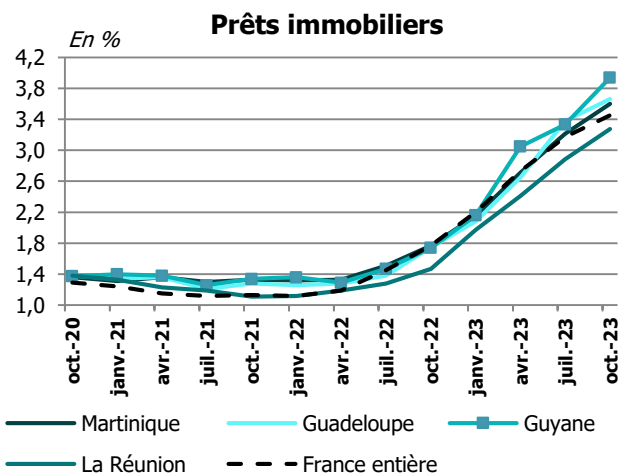
Taux moyen débiteurs en %		oct.-22	janv.-23	avr.-23	juil.-23	oct.-23	Variations (points de base) sur un an sur un trim.	
Guyane	Découverts	9,69	11,52	9,49	11,09	10,21	52	-88
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,48	4,98	5,55	5,82	6,16	168	34
	Prêts immobiliers	1,74	2,16	3,05	3,33	3,94	220	61
France entière	Découverts	5,23	5,49	6,10	6,22	6,93	170	71
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,31	4,98	5,64	5,91	6,08	177	17
	Prêts immobiliers	1,77	2,20	2,73	3,17	3,45	168	28

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

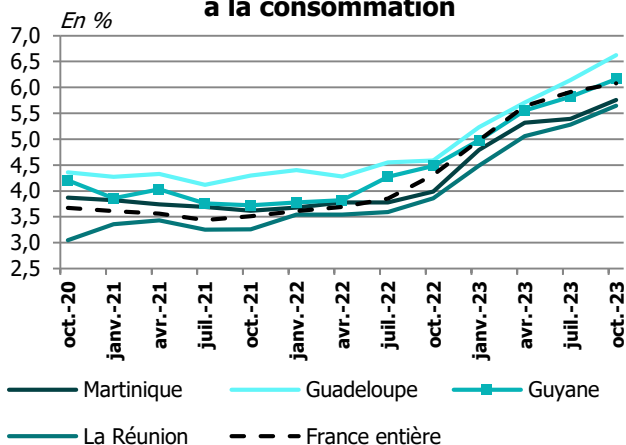


Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : J. CAPITAINE
Éditeur et imprimeur : IEDOM